

# REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 AVRIL 2012

## ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance – Approbation de l'ordre du jour
2. Approbation du procès-verbal de la séance du 30/03/2012
3. Communications diverses
4. Droit de préemption
5. Enquête publique sur la construction d'une station d'épuration intercommunale  
– Avis du conseil municipal
6. Demandes de subvention
7. Emploi saisonnier
8. Recours en annulation
9. Divers

\*\*\*\*\*

**Avant l'ouverture de la séance, le Maire demande aux élus de respecter une minute de silence en l'honneur de la mémoire de Monsieur Jean-Pierre PERRY, membre des commissions Environnement et Cimetière, qui nous a quitté le 12 avril 2012.**

**Sous la Présidence de Monsieur Pierre GROSS, Maire et en présence de tous les Conseillers sauf Madame VOLTZENLUGEL Sandie qui a donné procuration à Monsieur Pierre GROSS, la séance est ouverte à 20h30.**

\*\*\*\*\*

### **1. OUVERTURE DE LA SEANCE – APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR**

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité. Monsieur Alain KREMSER, Directeur Général des Services, est désigné comme secrétaire de séance.

### **2. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA SEANCES DU 30/03/2012**

Le procès verbal de la séance du 30 mars 2012 est approuvé l'unanimité

### **3. COMMUNICATIONS DIVERSES**

#### **A) Communications de Monsieur le Maire Pierre GROSS**

##### **- Réunions**

- 31.03.2012 Nettoyage de Printemps
- 31.03.2012 Concert des professeurs de l'Ecole municipale de Musique
- 02.04.2012 Réunion avec le SCOTERS à la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 10.04.2012 Réunion du Conseil de la Communautés de Communes de la Basse-Zorn
- 12.04.2012 Réunion de chantier rue du Gal de Gaulle
- 16.04.2012 Réunion du Bureau de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn
- 17.04.2012 Réunion avec les différents partenaires du lotissement Heiligenhauesel

19.04.2012 Réunion publique d'information  
20.04.2012 Réunion de la commission bâtiments  
22.04.2012 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles

Le Maire informe le conseil municipal que suite à une plainte d'un tiers relative aux adresses courriel des élus sur le site internet de la commune et suite aux conseils de Monsieur le Sous-Préfet de l'arrondissement Chef-Lieu, il sera procédé à la radiation des adresses courriel des élus sur le site internet de la commune.

**- Permis de construire :**

ARBOGAST Rémy 6, rue du Chevreuil 67170 GEUDERTHEIM	Construction d'un garage et d'un abri de jardin	Accordé le 12/04/2012
WENDLING Laurent 113, rue du Gal de Gaulle 67170 GEUDERTHEIM	Reconstruction d'un bâtiment vétuste en vue de l'aménagement d'une salle de restauration	Accordé le 17/04/2012
MEDIATER 5, rue de Berne 67300 SCHILTIGHEIM	Construction de deux immeubles d'habitation	Accordé le 17/04/2012
SKOLIVEZY Paul 17, Bld de la Marne 67000 STRASBOURG	Construction de quatre maisons individuelles jumelées	Accordé le 18/04/2012

**B) Communications de Monsieur Michel URBAN, Adjoint au Maire**

10.04.2012 Réunion du conseil de la Communauté de Communes de la Basse Zorn.  
12.04.2012 Réunion de préparation de la réunion publique  
13.04.2012 Commission aménagement et fleurissement  
17.04.2012 Réunion au sujet de la 2<sup>ème</sup> tranche du lotissement Heiligenhauesel  
19.04.2012 Réunion publique  
22.04.2012 Elections présidentielles  
27.04.2012 Préparation du marché aux fleurs

**C) Communications de Madame Marianne PETER, adjointe au Maire**

05.04.2012 Réunion du Bureau de la Maison de la Solidarité à HOERDT  
10.04.2012 Réunion du Conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
12.04.2012 Reprise du marché hebdomadaire  
19.04.2012 Réunion relative à l'aide à la personne à Hoerd  
19.04.2012 Réunion publique d'information  
22.04.2012 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles  
23.04.2012 Noces d'or de époux WEBER Jacques et Irène

**D) Communications de Monsieur Yves OHLMANN, Adjoint au Maire**

31.03.2012 Nettoyage de Printemps  
31.03.2012 Concert des Professeurs de l'Ecole de Musique

12.04.2012 Lancement du marché du terroir  
12.04.2012 Réunion de préparation pour la réunion publique  
13.04.2012 Commission Fleurissement  
19.04.2012 Réunion publique  
22.04.2012 Elections présidentielles  
26.04.2012 RDV relatif à la location de la salle

**E) Communications de Madame Michèle WESTPHAL-HEUSSNER, adjointe au Maire**

31.03.2012 Plantations au City Stade  
12.04.2012 Préparation de la réunion publique  
17.04.2012 Réunion avec les différents partenaires du lotissement Heiligenhauesel  
18.04.2012 Rendez- vous avec les fournisseurs pour l'équipement de l'aire de jeux du lotissement Heiligenhauesel  
19.04.2012 Réunion publique d'information  
21.04.2012 Permanence mairie  
22.04.2012 1<sup>er</sup> tour des élections présidentielles  
25.04.2012 Rendez-vous avec les fournisseurs pour l'équipement de l'aire de jeux du lotissement Heiligenhauesel

**F) Communications de Monsieur Patrick LUTZ, Adjoint au Maire**

07.03.2012 Réunion de la commission aménagement  
12.03.2012 Réunion relative à l'aire de remplissage  
13.03.2012 Réunion de la municipalité  
16.03.2012 Réunion avec le FDSEA à Kurtzenhouse  
10.04.2012 Réunion du Conseil de la Communauté de Communes de la Basse-Zorn  
17.04.2012 Réunion avec les différents partenaires du lotissement Heiligenhauesel  
19.04.2012 Réunion publique d'information

**4. DROIT DE PREEMPTION**

Le Maire soumet au conseil municipal conformément à la délibération du 06 mai 2005 les déclarations d'intention d'aliéner suivantes :

**Maître Valérie BIRY, Notaire à WEYERSHEIM**

Section 12 lieu-dit « Rue du Gal. de Gaulle » parcelle n° 18 d'une contenance de 10,26 ares  
Section 12 lieu-dit « Village » parcelle n° 19 d'une contenance de 4,80 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n° 574/148 d'une contenance de 2,92 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(9)/147 d'une contenance de 5,69 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(7)/146 d'une contenance de 4,31 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(8)/147 d'une contenance de 3,33 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(2)/144 d'une contenance de 0,29 are  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(4)/145 d'une contenance de 1,28 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(6)/146 d'une contenance de 5,46 ares  
Section 41 lieu-dit « Heiligenhauesel » parcelle n°(11)/135 d'une contenance de 0,58 are

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas faire valoir son droit de préemption.

## **5. ENQUETE PUBLIQUE SUR LA CONSTRUCTION D'UNE STATION D'EPURATION INTERCOMMUNALE – AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Le commissaire-enquêteur demande, dans le cadre de l'enquête publique relative à la construction d'une station d'épuration Intercommunale par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn, l'avis du conseil municipal.

Le Maire propose au conseil municipal d'émettre un avis favorable à la construction de cette station d'épuration intercommunale.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, émet, à l'unanimité, un avis favorable à la construction d'une station d'épuration intercommunale par la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

## **6. DEMANDE DE SUBVENTION**

### **a) Accessibilité des bâtiments publics**

Le Maire soumet au conseil municipal un courrier émanant de Madame Fabienne KELLER et Monsieur André REICHARDT, Sénateurs du Bas-Rhin, relatif à l'accessibilité des lieux publics pour tous et à la possibilité de subventionnement par le biais de la réserve parlementaire.

La commune de Geudertheim est concernée par quatre bâtiments qui sont :

- **l'Eglise catholique**
- **l'immeuble du Waldeck**
- **l'école primaire**
- **l'école maternelle**

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à solliciter une subvention de la réserve parlementaire pour la réalisation des travaux nécessaires pour permettre l'accessibilité à tous et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, des bâtiments ci-dessus indiqués.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, à l'unanimité, le Maire à solliciter de la réserve parlementaire une subvention pour la réalisation des travaux nécessaires pour permettre l'accessibilité à tous et notamment aux personnes handicapées, quel que soit le type de handicap, des bâtiments ci-dessus nommés.

### **b) Demande de subvention pour un voyage scolaire**

Le Maire soumet au conseil municipal la demande de subvention émanant de l'Institution La Providence à VENDENHEIM pour l'organisation d'un séjour au Futuroscope à Poitiers auquel deux élèves domiciliés à Geudertheim participent.

Conformément aux termes de la délibération du 28 octobre 2011, le Maire propose au conseil municipal de ne pas donner une suite favorable à cette demande de subvention.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide à l'unanimité de ne pas donner de suite favorable à la demande de subvention de l'Institution La Providence de Vendenheim.

## **7. EMPLOI SAISONNIER**

Le Maire demande au conseil municipal de l'autoriser à embaucher un ouvrier saisonnier du 1<sup>er</sup> mai 2012 au 31 octobre 2012 pour l'entretien des espaces verts.

La durée hebdomadaire de travail sera de 35 heures pour une rémunération mensuelle de 1398,- € (SMIC).

Cet emploi bénéficie d'une aide de l'Etat à raison de 20 heures hebdomadaires au taux de 90%.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise à l'unanimité le Maire à recruter un ouvrier saisonnier dans les conditions ci-dessus établies et à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes pièces y afférentes.

## **8. RECOURS EN ANNULATION**

Le Maire informe le conseil municipal du recours en annulation formé par Madame Chloé LETEMPLIER et autres représentés par Maître Vincent CORNELOUP contre la décision de non opposition à la déclaration préalable de la société Orange pour l'installation d'une antenne de radiotéléphonie.

Le Maire demande au conseil municipal le droit d'ester en justice pour cette affaire et de charger le Cabinet M&R Avocats de Strasbourg de défendre les intérêts de la Commune de Geudertheim.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré, autorise, par 14 voix pour, 2 voix contre et 3 abstentions, le Maire à ester en justice pour cette affaire et à charger le Cabinet M&R Avocats de Strasbourg de défendre les intérêts de la commune de Geudertheim. Il l'autorise à signer le contrat à intervenir ainsi que toutes pièces y afférentes.

Le Maire informe le conseil municipal du retrait, le 25 avril 2012, par la société Orange de son projet de construction d'une antenne de radiotéléphonie des études complémentaires s'avérant nécessaires.

## **9. DIVERS**

Prochaine séance : 25 mai 2012